



## **PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI DU SAMEDI 04 DECEMBRE 2021 A SAINT-PIERRE**

**PRESENTS** : ALEXANDRINO Philippe - JAVEGNY Anselme - CHAMPIGNEUL Coralie  
- GARNIER Laurence- NANGUE Vincent - PICARD Philippe - STARK Edwige – LA-  
CAILLE Claude- CADET Josian.

**ASSISTENT** : Mr ERAPA Stéphane (Directeur)

La séance est ouverte à 9h00 par le Président.

### **ORDRE DU JOUR**

<b>I.PREMIERE PARTIE DE SAISON.....</b>	<b>2</b>
<b>II.CONGRES FEDERAL NOVEMBRE 2021 A LA MAISON DU HANDBALL.....</b>	<b>4</b>
<b>III.VALIDATION DES REGLEMENTS GENERAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>IV.VALIDATION DEPLACEMENT DES COMPETITIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>V.DEUXIEME PARTIE DE SAISON.....</b>	<b>6</b>
<b>VI.PRESENTATION CHARGE DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>VII.KITS CLUBS.....</b>	<b>6</b>
<b>VIII. ANTENNE SUD.....</b>	<b>7</b>

## **I. PREMIERE PARTIE DE SAISON**

### A) Commission Organisation des Compétitions :

Les tournois et les divers championnats suivent leur cours. A compter du 1er février, les championnats reprendront chez les jeunes. Une fiche d'engagement sera transmise aux clubs pouvant participer aux différents championnats.

Problème de surclassement : Instaurer une procédure pour les surclassements afin d'éviter des anomalies sur la F.D.M.E.

Concernant l'organisation du Trophée de la Réunion, il est important de se concerter et d'anticiper afin de travailler dans de bonnes conditions.

Le Président de la Ligue souhaite une meilleure coordination, harmonisation et donc un véritable travail d'équipe.

### B) Commission Territoriale d'Arbitrage :

La grande majorité des matchs a été couvert. Tous les matchs sont désignés. La C.T.A constate que l'accompagnement des arbitres est très insuffisant. Elle propose la conception d'un projet incluant à la fois le renouvellement et l'accompagnement des arbitres existants. Créer un groupe d'arbitre souhaitant s'investir davantage dans le corps arbitral. Des conventions seront signées par les arbitres faisant partie du groupe. Le Bureau Directeur valide le principe de la constitution de ce groupe d'arbitre. Des réunions entre les acteurs concernés seront programmées prochainement.

Mr Emile CATAN (de la Martinique) est désigné référent de la C.C.A pour les ultras marins. La C.C.A souhaite la désignation d'une paire ultra marine pour les finalités de la Coupe de France (Paris Bercy). Cependant les critères concernant les catégories d'âges requis ne semblent pas adaptés aux ligues ultra marines à ce jour.

Le Président de C.T.A tient à remercier le Bureau Directeur pour sa formation qui s'est déroulée au mois de novembre à la maison du handball. Il a pu rencontrer et échanger avec les différents acteurs de la C.C.A.

### C) Commission Territoriale Discipline

Huit dossiers ont été traités à ce jour.

La première réunion a eu lieu le jeudi 02 décembre. Une procédure pour la récupération des rapports sera mise en place avec la C.T.A et la Discipline. Un accompagnement pour la rédaction des rapports d'arbitre serait nécessaire.

Le Président de C.T.D dans un souci d'optimisation souhaite renforcer sa commission ; deux candidatures seront proposées au Bureau Directeur pour validation.

D) Commission Réclamations / Litiges :

Pas de dossier traité à ce jour. Un document retraçant les différentes procédures sera transmis aux clubs par la commission.

E) Développement

1) Tournois écoles de hand

Les tournois des écoles de hand se déroulent correctement.

2) Beach

Deux tournois de Beach seront organisés au mois de janvier.

Deux cadres fédéraux seront à la réunion du 10 au 16 janvier pour la promotion, la formation et la détection ce qui pourrait amener des modifications dans la programmation des tournois prévus ci-dessus.

Le Pôle Beach sera concerté sur le projet.

3) Loisirs

Le premier tournoi a eu lieu le dimanche 20 novembre 2021 au TAMPON. Le deuxième tournoi aura lieu le dimanche 05 décembre 2021 au gymnase du MOUFIA.

4) Clubs

Le Directeur a rencontré l'élus aux sports de la plaine des palmistes le mardi 23 novembre 2021. Le Projet de la création d'un club est en cours. Trois actions seront mises en place entre le mois de février et le mois de juin 2022 (tournoi scolaire, école de hand, tournoi loisirs féminin).

Une prochaine réunion avec l'élus et le directeur des sports est programmée dans la première semaine de février.

## 5) Equipement

Un nouvel équipement a vu le jour à SAINT-ROSE sous l'appellation « Gymnase des Laves ». Une visite a eu lieu au mois de novembre et le dossier a été transmis à la commission Statuts pour l'homologation.

Madame Stark remercie le bureau directeur pour l'embauche du chargé de développement.

## **II. CONGRES FEDERAL NOVEMBRE 2021 A LA MAISON DU HANDBALL**

Lors de ce congrès le Président et Vice-Président (Josian CADET), ont rencontré le B.D de la F.F.H.B ainsi que diverses commissions tels que la C.O.C, l'arbitrage, l'I.F.F.E, les finances etc....

### A) Désignation arbitres

Le Président de la C.T.A devra faire une demande pour la désignation des arbitres pour nos finalités régionales.

### B) Gesthand

Mr Josian CADET a rencontré le service à la Fédération. A ce jour le personnel essaie de répondre au mieux aux clubs en attendant une formation sollicitée depuis très longtemps auprès de la FFHB.

Mr Josian CADET rappelle aux clubs que tous les matchs amicaux doivent être déclarés par les clubs.

Les clubs doivent également saisir sur le logiciel fédéral les membres du conseil d'administration et les modifier en cas de changement. Le C.T.S doit se rapprocher de Mr Josian CADET pour la saisi des entraineurs de club dans le logiciel Gesthand.

### C) Finalités ultras marines

Le Bureau Directeur demandera à l'élu en charge des ultras marins, au vu du contexte sanitaire actuel, de préciser rapidement les modalités d'organisation des finalités ultras marines. En effet, à ce jour seul Mayotte et la Réunion ont repris les compétitions.

En ce qui concerne la zone Antilles – Guyane ces derniers envisageraient la composition de sélections par rapport au Pass'Sanitaire ; ce qui serait contraire et non conforme aux modalités d'organisation de cette manifestation.

#### D) Pacte Développement

Le pacte de développement instauré par les services fédéraux n'existe plus, il est remplacé par un contrat territorial individualisé pour la période de 2022 à 2025.

La Fédération informe qu'un budget via l'A.N.S a été voté pour la construction voir la rénovation des terrains de Beach et de hand à 4.

#### E) Pôle Féminin

Le Président de la Ligue en présence de Mr Josian CADET Vice-Président et Mr Jeannick MOREAU élu aux représentants des ultras marins a rencontré Mr Eric BARADAT à la Maison du Handball. Il a été question dans un premier temps d'échanger sur la dernière compétition inter ligues et il en ressort que le bilan est mitigé. Mr BARADAT profite de l'occasion pour rappeler qu'un bilan sera fait à la fin de la mandature quant au renouvellement et au maintien des pôles d'excellences sur l'ensemble des territoires.

Ce dernier sera dans notre département au cours de la deuxième quinzaine du mois de mars 2022 et profitera principalement pour mettre en place une détection en faveur des jeunes pour les saisons à venir.

### **III. VALIDATION DES REGLEMENTS GENERAUX**

Le Bureau Directeur valide les règlements généraux des commissions de Discipline et Réclamations/ Litiges.

### **IV. VALIDATION DEPLACEMENT DES COMPETITIONS**

#### A) Inter pôles féminin

Le départ se fera le 25 janvier et le retour le 03 février 2022.

La Compétition se déroulera à Bourg De Péage.

L'encadrement sera composé de Mme Cathy LAFOSSE, Mme Stéphanie LAMBERT, Mr Quentin DELARBRE et Mr Fred VALLIAMEE qui assurera également le rôle de chef de délégation.

#### B) Inter pôles masculins

Le départ se fera le 25 février 2022 et le retour le 07 mars 2022.

La compétition se déroulera à NANTES.

## **V. DEUXIEME PARTIE DE SAISON**

### A) Assemblée générale ordinaire ultra marine et F.F.H.B

Elles se tiendront lors de la semaine du 25 au 30 avril 2022. Le Président et le Trésorier assisteront aux deux assemblées.

- Du 25 au 28 avril à la Maison du Handball concernant les ultras marins.
- Du 29 au 30 avril à Pau pour ce qui est de l'A.G fédéral.

### B) Finales championnat D1 féminin et masculin

Les Finales auront lieu le 07 et 08 mai 2022. Le Bureau Directeur valide le principe de faire une journée féminine et une journée masculine.

Les deux finales seront arbitrées par une paire métropolitaine.

### C) Finales autres divisions seniors

Les Finales auront lieu au cours du mois de juin.

### D) Finales jeunes

Les Finales auront lieu au mois de juin, seule la finale des moins de 20 ans aura lieu au mois de mai afin de permettre aux jeunes de se préparer pour les examens scolaires prévus au mois de juin.

### E) Tournoi GENERAL DES ECOLES DE HAND

Le premier tournoi aura lieu le 12 décembre à la Plaine des Cafres.

Le deuxième tournoi aura lieu le 24 avril à Sainte-Rose.

## **VI. PRESENTATION CHARGE DE DEVELOPPEMENT**

Le Bureau Directeur Elargi rencontre Jean François MOUTOUSSAMY, nouveau chargé de développement. Dans le cadre de la relance de leur activité (baby hand – école de hand) Jean François pourra accompagner les clubs ayant des difficultés dans le cadre de leur développement. Une demande devra être transmise au Président.

## **VII. KITS CLUBS**

Les Kits offerts par la Fédération sont arrivés au Port. Nous avons eu la mauvaise surprise de recevoir une facture de 4 500 euros afin de pouvoir retirer les colis.

Monsieur Vincent NANGUET et Josian CADET doivent prendre contact avec les services de la douane.

## VIII. ANTENNE SUD

Comme convenu, à compter du 17 janvier une antenne Sud sera à la disposition des clubs le lundi de 9h00 à 16h30 à SAINT PIERRE au stade Michel VOLNAY. Un personnel assurera la permanence. Les clubs souhaitant un accompagnement au niveau administratif et financier peuvent prendre contact auprès de Mme MEZINO Jennifer. Les clubs souhaitant rencontrer les élus peuvent prendre contact auprès du directeur pour un rdv à l'antenne.

### Fermeture administrative

Les Bureaux seront fermés à compter du 22 décembre (16h00) et rouvriront le lundi 10 janvier à 8h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

**La Secrétaire Générale,**  
LIGUE RÉUNIONNAISE DE HANDBALL  
MAISON DES SPORTS  
BP 335 - 97490 STE CLOTILDE Cedex  
Tél : 0262 21 47 76 - Fax : 0262 41 47 76  
GSM : 0692 26 45 28  
Email : 6900000@ffhandball.net  
**Coralie CHAMPIGNEUL**

**Le Président,**  
  
**Philippe ALEXANDRINO**

Toute contestation de décision doit faire l'objet d'une réclamation dans un délai de 7 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de la Commission Réclamations et Litiges (article 6 : règlement d'examen des réclamations et litiges).